

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 65-221-1915 portant approbation du budget de la Côte Française des Somalis pour l'exercice 1915.

n° 65-221-1915

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
9 mars 1915

Numéro JO
n° 221 du 31/03/1915

Date du numéro
31 mars 1915

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 Juin 1884.

Vu le décret du 14 Février 1915 portant approbation du budget de la Côte Française des Somalis

Vu la publication dudit décret au Journal Officiel de la République Française du 18 Février 1915 :

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué dans la Colonie, pour y être appliqué suivant sa forme et teneur, le décret susvisé du 14 Février 1915.

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et affiché partout où besoin sera.

Henri CARREAU.